

## Barème TTC d'honoraires des Ventes

Prix net vendeur	Honoraires
jusqu'à 25 000 €	18 %
De 25 001 € à 50 000 €	12 %
De 50 001 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 400 000 €	6 %
De 400 001 € à 700 000 €	5 %
701 000 € et plus	4 %

## Barème TTC d'honoraires des Locations

### > Bail à usage d'habitation

Honoraires à la charge du bailleur :  
Partagé entre bailleur et locataire.

85 % TTC du montant du Loyer mensuel TCC\* se décomposant comme suit :

- Honoraires d'entremise et de négociation : 5% d'un mois de loyer TCC
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail : 65% TTC d'un mois de loyer TCC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 15% TTC d'un mois de loyer TCC.

Honoraires à la charge du locataire :

80 % TTC du montant du Loyer mensuel TCC\* se décomposant comme suit :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 65% TTC d'un mois de loyer TCC  
(Dans la limite du plafond fixé à 8€ TTC\* par m<sup>2</sup> de surface habitable – décret N° 2014-890 du 01/08/2014)
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 15 % TTC d'un mois de loyer TCC.  
(Dans la limite du plafond fixé à 3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable – décret N°2014-890 du 01/08/2014).

> Bail à usage commercial / Bail professionnel  
à la charge du Locataire 2 mois de loyers TTC

> Rédaction d'un avenant

15% TTC des honoraires applicables habituellement (selon la qualité du demandeur et/ou le type de bail)

15% TTC

Cession de bail :

Bail à usage commercial / bail professionnel

20% TTC du montant de la cession à la charge du cessionnaire.

Cession d'un fond de commerce :

10 % ttc du montant de la cession à la charge du cessionnaire.

## Honoraires de Gestion

### Descriptif HONORAIRES DE GESTION

> 7.05% TTC du montant du Loyer TCC

> 9.05% TTC du montant du Loyer TCC

Avec GARANTIES ASSURGERANCE « Impayés, Contentieux, Détériorations »

> 11.05% TTC du montant du Loyer TCC

Avec GARANTIES ASSURGERANCE « Impayés, Contentieux, Détériorations et Vacance locative »

Cas particulier :

Vous nous confier la gérance d'une location en cours

Nous n'acceptons la gérance d'un bien qu'après étude préalable du dossier du locataire.

### HONORAIRES DE TRANSACTION

• Evaluation

- Evaluation LOCATIVE d'un bien 120€ TTC\*

- Evaluation VENALE d'un bien 170 € TTC\*

Pour l'évaluation vénale et/ou locative de plusieurs biens, \*un forfait tarifaire sera appliqué au cas par cas.